

Communiqué de Presse

SIGNATURE D'UNE CONVENTION HISTORIQUE ENTRE OMSC ET LE DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

De passage à Paris, le Président du Conseil départemental de Mayotte, **M. Ben Issa OUSSENI**, a invité notre **ONG humanitaire** ce mercredi **22 janvier 2025**, à procéder à la **signature officielle** de la Convention devant lier nos deux structures.

Il s'agit d'un « **accord historique** » entériné entre OMSC et le département de Mayotte, portant en priorité sur **l'aide humanitaire urgente apportée à la population Mahoraise depuis le 23 décembre 2024**, à travers une « **Collecte Nationale** » qui mobilise des donateurs aux quatre coins de la France hexagonale, et de plus en plus de collectivités, de villes, d'associations, d'entreprises et de particuliers.

En discussion depuis plusieurs jours avec le Cabinet de M. OUSSENI et ses plus proches conseillers, le Conseil départemental de Mayotte a souhaité proroger de six mois, notre convention initiale prévue jusqu'au début février, en raison de la situation dramatique du 101^{ème} département français.

Au cours de cette réception qui s'est tenue à l'antenne parisienne du Conseil départemental rue Dr. Blanche à Paris XVI^{ème}, en présence de proches conseillers et du personnel de la délégation, le Président OUSSENI nous a dressé un état des lieux préoccupant du département.

Il a exprimé sa grande préoccupation sur les plans alimentaire, sanitaire, sécuritaire et de mise à l'abri de la population, ainsi que ses fortes inquiétudes à l'approche du Ramadan.

Le Président OUSSENI a salué le travail accompli par OMSC, en insistant sur l'implication des bénévoles.

Enfin, il a invité une délégation de notre ONG humanitaire à se rendre à Mayotte.

Faisant écho au constat dressé par M. OUSSENI, **Jean-Luc CYPRIEN**, Président d'Outre-mer Solidarités Catastrophes, a remercié le Président de la collectivité Mahoraise pour sa confiance et pour l'envoi de deux de ses proches conseillers visiter le site de la Collecte Nationale, malgré un agenda très chargé.

M. CYPRIEN a par ailleurs assuré M. OUSSENI du soutien actif de notre organisation humanitaire autant que de besoin en faveur de Mayotte et de ses habitants.

Enfin, d'autres perspectives de travail sont envisagées entre le Département de Mayotte et OMSC, afin d'élargir ce partenariat fort en faveur des Mahoraises et des Mahorais.

Paris, le 22 janvier 2025

Jean-Luc CYPRIEN
Président

Contact Presse : 06 52 34 44 27 | presse@omsc.fr



RA HACHIRI !

Nous sommes debout

